



DFGSO2

Syllabus

Diplôme de formation générale
en sciences odontologiques 2
(2e année)

Cours magistraux ○

Enseignements dirigés ○

Travaux pratiques ○

Année universitaire 2023/2024

**PRÉSENTATION
DES
STRUCTURES
UNIVERSITAIRES
ET
HOSPITALIERES**

LA FACULTÉ D'ODONTOLOGIE

Ses locaux sont situés 7 avenue de la Forêt de Haye - BP 20199, 54505 Vandœuvre-lès-Nancy.

L'U.F.R. d'Odontologie fait partie de l'Université Lorraine dont le siège est situé 34 cours Léopold - 54052 Nancy cedex et dont la Présidente est Hélène BOULANGER. Elle est intégrée au sein du Collégium Santé (Faculté de Médecine, Maïeutique et métiers de la Santé, Faculté d'Odontologie, Faculté de Pharmacie, Faculté du Sport, Département STAPS, Département PASS-L.AS) dont le siège est situé 7 avenue de la Forêt de Haye - BP 20199, 54505 Vandœuvre-lès-Nancy et dont le directeur est Bruno CHENUÉL.

Elle est dirigée par un Doyen, le Dr Kazutoyo YASUKAWA, 2 Vice-doyens, Dr Charlène KICHENBRAND et Dr Rémy BALTHAZARD, et un Conseil élu.

SERVICE D'ODONTOLOGIE DU CHRU DE NANCY

Le service d'Odontologie forme, avec l'Unité de Formation et de Recherche, le Centre de Soins, d'Enseignement et de Recherche Dentaires du CHRU.

Ce service est constitué d'unités fonctionnelles et dirigé par un Chef de Service : le Pr Éric MORTIER.

Hôpitaux de Brabois et Brabois Enfants (Vandoeuvre-lès-Nancy) :

- . Brabois Adultes (polyclinique adulte + polyclinique pédiatrique)
- . Brabois Pédiatrie (polyclinique pédiatrique)

Heydenreich (Nancy) :

- . SAS (Secteur Accueil Santé : Accueil des urgences et premières consultations) - PASS dentaire (Permanence d'Accès aux Soins de Santé dentaire)
- . Odontologie Conservatrice-Endodontie/ Chirurgie Buccale
- . Parodontologie/Prothèse/Implantologie
- . Orthopédie Dento Faciale

D'autres centres odontologiques extérieurs au CHRU accueillent les étudiants de TCCEO1. Ces centres fonctionnent sous convention avec la Faculté d'Odontologie.

- Brabois Adultes (polyclinique adulte) à Vandoeuvre-lès-Nancy
- Brabois Pédiatrie (polyclinique pédiatrique) + Brabois Enfants à Vandoeuvre-lès-Nancy
- Institut Lorrain de Cancérologie (ICL) (polyclinique + prothèses maxillofaciales)
- Centre Hospitalier Régional de Metz-Thionville (polyclinique) / Hôpital militaire LEGUEST à Metz
- CHU de Dijon (temps plein, stage actif pouvant être compris)
- CH Émile Durkheim à Épinal

LES ÉTUDES EN ODONTOLOGIE

Leur durée est de 6 ans (décret n° 2019-1125 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ; arrêté du 25 janvier 2021 fixant le nombre d'étudiants de première année commune aux études de santé autorisés à poursuivre leurs études en médecine, odontologie, pharmacie et maïeutique à la rentrée universitaire 2021-2022 ; arrêté du 8 avril 2013 relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire + arrêté du 12 juin 2018 modifié par l'arrêté du 22 décembre 2020 relatifs au service sanitaire pour les étudiants en santé).

Les études en vue du diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire se composent de trois cycles :

[CYCLE 1] Le diplôme de formation générale en sciences odontologiques sanctionne le premier cycle ; il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens, correspondant au niveau licence. Les deux premiers semestres correspondent à la première année commune aux études de santé, organisée par l'arrêté du 28 octobre 2009.

[CYCLE 2] Le diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques, sanctionne le deuxième cycle ; il comprend quatre semestres de formation validés par l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master.

[CYCLE 3] Le troisième cycle comporte :

- Soit un **cycle court** de deux semestres de formation au-delà du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques.
- Soit un **cycle long**, en application des dispositions de l'article L.634-1 du code de l'éducation, de six à huit semestres de formation pour les étudiants reçus au concours de l'internat en odontologie.

Pour obtenir le diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire à l'issue du troisième cycle court cité ci-dessus, les étudiants doivent avoir validé les enseignements correspondants et avoir soutenu leur thèse.

A l'issue du 3ème cycle long (Internat - 3 ou 4 ans), les étudiants obtiennent le DES - ODF (Diplôme d'Etudes Supérieures en Orthopédie Dento-Faciale), ou le DES - MBD (Diplôme d'Etudes Supérieures de Médecine Bucco-Dentaire), ou le DES - CO (Diplôme d'Etudes Supérieures de Chirurgie Orale) et après soutenance de la thèse, le diplôme d'Etat de Docteur en Chirurgie Dentaire.

La thèse peut être soutenue après validation du deuxième semestre dans les fonctions d'Interne.

Chaque année, des aménagements pédagogiques sont mis en place par les membres de la commission des enseignements de la faculté et les représentants étudiants impliqués afin de favoriser une mise en adéquation avec les recommandations de l'ADEE (*Association for Dental*

Education in Europe) suivant « Le diplômé européen en médecine bucco-dentaire » (« The Graduating European Dentist GED »), version réactualisée en 2019 du texte de l'ADEE « Profil et Compétences du chirurgien-dentiste européen ».

Ces éléments consultables sur : <https://adee.org/taskforce/le-diplômé-européen-en-médecine-bucco-dentaire>.

LA PREMIÈRE ANNEE DU 1er CYCLE

C'est l'année que vous venez de valider.

Elle est entièrement placée sous la responsabilité du Département PACES

Les enseignements sont communs aux disciplines de Santé

LE STAGE D'INITIATION AUX SOINS INFIRMIERS **(stage infirmier)**

"ORGANISATION DU STAGE D'INITIATION AUX SOINS INFIRMIERS D'ACCES EN FGSO2

Arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences odontologiques

Art. 7 :

[...] La formation comprend également un stage d'initiation aux soins, effectué sous la conduite de cadres infirmiers, d'une durée de quatre semaines, à temps complet et de manière continue, dans un même établissement hospitalier. Pendant ce stage, les étudiants sont également initiés aux principes de l'hygiène hospitalière et aux gestes de premier secours. Ces gestes sont enseignés sous la responsabilité d'un enseignant-praticien hospitalier désigné pour organiser cette formation par le directeur de l'unité de formation et de recherche d'odontologie, après avis du conseil de cette dernière. Les étudiants doivent justifier qu'ils remplissent les conditions exigées par l'article L. 3111-4 du code de la santé publique. Les établissements susceptibles d'accueillir des stagiaires sont ceux qui ont conclu une convention avec l'unité de formation et de recherche d'odontologie dans laquelle les étudiants sont inscrits. Ces conventions précisent les modalités d'organisation et de déroulement de ce stage. La validation du stage est prononcée par le directeur de l'unité de formation et de recherche sur avis du responsable de la structure d'accueil dans laquelle l'étudiant a été affecté, dans le cadre de la convention prévue à l'alinéa précédent. [...]

Ces stages doivent être effectués dans tout autre service qu'en service d'Odontologie ou de Chirurgie Maxillo Faciale.

Ils sont destinés à familiariser l'étudiant au monde médical et hospitalier et constituent une introduction à l'enseignement de la Sémiologie Médicale.

Les étudiants doivent justifier qu'ils remplissent les conditions exigées par l'article L.10 du code de la santé publique.

*« Tout élève ou étudiant d'un établissement préparant à l'exercice des professions médicales et des autres professions de santé dont la liste est déterminée par arrêté du ministre chargé de la santé, qui est soumis à l'obligation d'effectuer une part de ses études dans un établissement ou organisme public ou privé de prévention ou de soins, doit être immunisé contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite [*vaccinations obligatoires*] »*

<http://campus.chru->

[nancy.fr/images/CAMPUS/20182019_RECOMMANDATIONS_VACCINALES_etudiants_CHRU.pdf](http://campus.chru-nancy.fr/images/CAMPUS/20182019_RECOMMANDATIONS_VACCINALES_etudiants_CHRU.pdf)

MASTERS SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ

Pour tout renseignement concernant les MASTERS S.V.S. s'adresser directement au service de Scolarité de la Faculté d'Odontologie.

Les informations globales pour tous nos étudiants en santé sur les trois masters (modalités d'inscription, pré-requis,..) sont accessibles sur :

<http://medecine.univ-lorraine.fr/fr/formations-initiales/licence-master/fr#Master%20Santé>

Livret de l'étudiant en ingénierie de la santé 2020-2021



MASTER SANTÉ

Intitulés des parcours types de formation

- Un M1 Santé unique, commun en préalable à tous les parcours de M2
- Un M2 Santé différencié en 2 parcours :
 - Autonomie et Résilience : Ressources et Réseaux (A3R)
 - Médecine légale, Victimologie, Archéothanatologie, Criminalistique (MEDCRIM)

Publics attendus

En formation initiale :

- Titulaires de L3 ou d'un diplôme équivalent avec étude du dossier pour la validation des équivalences et des acquis nationaux et internationaux (Licences Sciences pour la Santé, STAPS, Sciences de la Vie, Physique, Psychologie, Sociologie, Philosophie, Archéologie, Droit, DE paramédicaux)
- Diplômés des instituts de formations paramédicales et sociales ayant le grade de licence

Objectifs de la formation

- Le M2 A3R forme aux nouveaux métiers de l'ingénierie et de la coordination des services pour l'autonomie ; création d'entreprise (secteurs: paramédical libéral, *silver* économie, R&D technologique, équipement, services d'aide à la personne et de maintien à domicile), chef de projet ou conseiller (structures d'accueil spécialisées, centres de rééducation/réadaptation, organismes d'aide aux personnes dépendantes, administrations et collectivités, compagnies d'assurances), secteur associatif sanitaire et social.
- Le M2 MEDCRIM offre aux apprenants les aptitudes et les acquis nécessaires pour développer des compétences, des expertises et des connaissances dans les domaines de la criminalistique, des sciences forensiques ou de la victimologie.

Compétences communes à l'ensemble des parcours types de cette formation

Mettre en œuvre une méthodologie de recherche en santé et l'adapter aux situations rencontrées	Niveau 4/4
Évaluer les différents paramètres pouvant impacter la santé et l'autonomie	Niveau 3/4
Mobiliser les ressources socio-économiques réglementaires et juridiques en situation dans le champ de la santé humaine	Niveau 3/4
Évaluer les dimensions bio-psycho-sociales et environnementales de l'état de santé d'un individu ou d'une communauté	Niveau 4/4
Assurer la veille scientifique, la communication et la valorisation d'un projet ou d'une action de santé	Niveau 3/4

Volume du socle de compétences commun aux différents parcours types : 60 ECTS (100% en M1)

Activités intégratrices en cours et fin de formation

- Projet tuteuré ou stage d'initiation à la recherche en M1
- (Auto)Évaluation des compétences spécifiques au moyen d'une grille critériée portant sur des points précis à développer
- Études de cas et mises en situation au programme de différentes UE de M1 et des parcours de M2
- Accompagnement des étudiants au long de leurs projets professionnels et soutenance devant des professionnels

Effectifs (plafonds indiqués pour la première année de fonctionnement) :

- 36 étudiants en M1
- 18 étudiants dans chaque parcours en M2

Organisation de la formation

Schéma de la formation

Articulé par des UE capitalisables accessibles aussi aux étudiants de M2 et comptant chacune pour 6 ECTS, l'enseignement du M1 Santé développe un socle transdisciplinaire visant à la fois à décrire les différentes dimensions interdépendantes de la santé (semestre 7) et à dispenser les linéaments des parcours de M2 (semestre 8). La santé est présentée dans sa dimension systémique (UE702) et située dans son contexte anthropologique en montrant son ancrage sociétal et culturel (UE704). Elle est également précisée en fonction des déterminants environnementaux (UE703), tout en octroyant aux apprenants les principes méthodologiques nécessaires à la recherche en santé (UE701) et en les initiant aux nouvelles technologies de simulation en santé pour améliorer/humaniser les relations entre patients et professionnels (UE705).

Le semestre 8 complète cette présentation en proposant une introduction aux différents et par un projet ou un stage d'initiation à la recherche en santé.

UE 701	Méthodologie de recherche et ingénierie de projet en santé 6 ECTS – Responsable : Pr. Thierry OSTER	Semestre 7 125,4 HETD
UE 702	Physiopathologie : décompensation des systèmes 6 ECTS – Responsable : Pr. Bruno CHENUJEL	
UE 703	Environnement et santé 6 ECTS – Responsable : Pr. Frédéric JORAND	
UE 704	Anthropologie, prévention et santé 6 ECTS – Responsable : Dr Pascal VIPARD	
UE 705	Nouvelles technologies en santé 6 ECTS – Responsable : Pr. Stéphane ZUILY	
UE 801	Maladies chroniques, vieillissement, impact sur l'autonomie 6 ECTS – Responsable : Dr Catherine MALAPLATE-ARMAND	Semestre 8 110 HETD + Projet de 4 à 6 semaines
UE 802	Droit, Responsabilité, Déontologie et Médecine Légale 6 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE	
UE 803	Architecture, cadre de vie et santé 6 ECTS – Responsable : Dr Eric VION	
UE 804	Santé mentale : déterminants et actions 6 ECTS – Responsable : Pr. Bernard KABUTH + CUISIM	
UE 805	Projet tuteuré / stage d'initiation à la recherche 6 ECTS – Responsables : Bernard KABUTH & Thierry OSTER	

Description des parcours de M2

M2 autonomie et résilience : ressources et réseaux (a3r)

Le parcours A3R traite de la question de l'autonomie dans le cadre du vieillissement, priorité affirmée par l'Université de Lorraine, et du handicap, en faveur duquel l'UL affiche sa volonté de développer les actions et les formations (séance du CA du 3 février 2015). Le M2 A3R s'adresse en particulier aux professionnels des secteurs sanitaire et social (infirmiers, ergonomes, psychologues, travailleurs sociaux) et des secteurs de services (domotique, équipement et appareillage, *silver* économie), désireux de réactualiser ou d'acquérir des compétences dans le domaine du maintien de l'autonomie. Il est ouvert en formation initiale aux titulaires du M1 Santé et d'autres M1 dans les domaines connexes (psychologie, ingénierie de la santé, activités physiques et sportives), en alternance par contrat professionnel, ainsi qu'en formation continue par la validation des acquis (VAE et VAPP) ou par capitalisation. Le volume horaire de la formation, accordant une part prépondérante au travail asynchrone afin de minimiser les enseignements présentiels, a été ajusté pour permettre aux professionnels de concilier leur activité et la reprise des études.

Compétences spécifiques

- Établir un diagnostic global de situation dans laquelle une autonomie est menacée
- Concevoir un projet d'action acceptable en faveur du maintien de l'autonomie sur le lieu de vie en conditions de bien-être optimales
- Mener un projet de maintien de l'autonomie auprès de bénéficiaires ou de collectivités
- Mailler les expertises professionnelles au service de l'autonomie
- Innover et entreprendre dans le domaine de l'autonomie

UE 901	Résilience et déterminants psychosociaux de l'autonomie 3 ECTS – Responsables : Pr. F. LEMETAYER & Pr. M. BATT	Semestre 9 134 HETD
UE 902	Ingénierie et gestion de projet 3 ECTS – Responsables : Pr. Jérôme DINET +IR Paraméd ARS	
UE 903	Dispositifs et innovation 3 ECTS – Responsables : Dr H. LEVILAIN & Dr R. MAGRO	
UE 904	Développement entrepreneurial 3 ECTS – Responsable : Nicolas BASTIEN (+ PEEL)	
UE 905	Economie et réseaux pour l'autonomie en santé 3 ECTS – Responsable : économie de la santé + prof.	
UE 1001	Habitat et santé * 3 ECTS – Responsable : Pr. Eric VION	Semestre 10 100,7 HETD
UE 1002	Habitat intelligent, e-santé et outils d'assistance * 3 ECTS – Responsables : Dr Olivier HABERT (+ Pharmacéut +S. PINEL)	
UE 1003	Diversité et communication 3 ECTS – Responsables : Dr S. LEYMARIE (+MDPH) & Dr E. SIMON	
UE 1004	Prévention et éducation pour le "bien-vieillir" 3 ECTS – Responsables : Dr. V. MONFORT (+MemoSim +F. Guillemin	
UE 1005	Sociétés et cultures de santé 3 ECTS – Responsable : Catherine MATHIS-BUTIN	
UE 1010	Projet – mémoire (pouvant s'appuyer sur un stage de 2 à 6 mois) 30 ECTS	

Secteurs d'activités : secteurs associatif sanitaire et social, privé et public, paramédical libéral, silver économie, R&D technologique, équipement et appareillage, services d'aide à la personne et de maintien à domicile.

Types d'emplois accessibles : chef d'équipe ou de projet, conseiller, chargé de développement, en organismes d'aide aux personnes dépendantes, structures d'accueil d'hébergement spécialisées, centres de rééducation/réadaptation, établissements hospitaliers, maisons pluridisciplinaires de santé, sociétés d'assurances, administrations et collectivités.

M2 médecine légale, victimologie, archéothanatologie, criminalistique (MEDCRIM)

Le parcours M2 MEDCRIM du Master Santé prépare, en formation initiale et en formation continue : (i) aux métiers en lien avec la médecine légale : médecin légiste, odontologue médico-légal, expert médical, toxicologue, biologistes, (ii) aux métiers en lien avec la criminalistique : préparation aux concours de la police technique et scientifique, techniciens de scène de crime, officier de police judiciaire, magistrats, juristes, avocats, archéologues et anthropologues désirant participer aux expertises judiciaires, et (iii) ceux de la victimologie : psychologue, psychiatre, personnels d'associations d'aide aux victimes, éducateurs. Ce parcours est ouvert en formation initiale aux titulaires du M1 Santé et d'autres M1 dans les domaines connexes (archéologie, anthropologie, droit pénal), ainsi qu'en formation continue par la validation des acquis (VAE et VAPP) ou par capitalisation.

Compétences spécifiques

- Intégrer les règles de la procédure pénale en matière criminelle ou délictuelle,
- Adopter les principes de la médecine légale et de la toxicologie médico-légale,
- Mettre en œuvre les principes de la gestion d'une scène d'infraction dans un cadre médico-légal,
- Mettre en place des actions de victimologie,

- Appliquer les méthodologies de l'archéologie et de l'anthropologie dans les enquêtes criminelles.

UE 911	Justice, procédure pénale 4 ECTS – Responsable : Pr. Bruno PY	} Semestre 9 220 HETD
UE 912	Techniques d'investigation criminelle (terrain et laboratoire) 6 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE (+ IRCGN)	
UE 913	Médecine légale et expertises médico-légales 3 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE	
UE 914	Expertise et victimologie en santé * 6 ECTS – Responsable : Pr. Bernard KABUTH	
UE 915	Toxicologie médico-légale 3 ECTS – Responsable : Dr Nicolas GAMBIER	
UE 916	Archéologie Thanatologie 4 ECTS – Responsable : Dr Pascal VIPARD	
UE 917	Anthropologie biologique et médico-légale 4 ECTS – Responsable : Dr Laurent MARTRILLE (+ INRAP)	
UE 1001	Projet de recherche s'appuyant sur un stage de 2 à 6 mois 30 ECTS	} Semestre 10

Types d'emplois accessibles : le master MEDCRIM offre aux apprenants les aptitudes et les acquis nécessaires pour développer des compétences, des expertises et des connaissances dans les domaines de la criminalistique, des sciences forensiques ou de la victimologie, en rapport avec les métiers ou champs de compétences suivants :

Médecine légale, médecins biologues, radiologues, toxicologues, odontologie, anthropologie et archéologie, métiers de la police et de la police technique et scientifique, professionnels d'associations d'aide aux victimes (juristes, psychologues, assistants sociaux), infirmiers de médecine légale, avocats, magistrats, membres d'organisation non-gouvernementales, balisticiens

Organisation pédagogique

Organisation spécifique mise en place si différente des dispositifs généraux

- possibilité d'ouvrir en alternance (contrats professionnels) ces parcours sur le M1+M2 dès 2018
- offrir à des salariés la possibilité de suivre tout ou partie des UE de ce master Santé par la voie de la formation continue
- hybridation progressive des enseignements, notamment de M1, favorisant la reprise d'études et le changement de filière

Volume horaire étudiant présentiel de la formation

M1 Santé : 240 h

M2 Santé-A3R : 200 h

M2 Santé-MEDCRIM : 200 h

Part du volume horaire étudiant (% du total) donnée en langue(s) étrangère(s) : 0%

Lieux de la formation :

M1 : UFR Médecine NANCY

M2 Santé-A3R : UFR SciFA METZ

M2 Santé-MEDCRIM : UFR Médecine NANCY

Contact : Aurélien Barthélémy : aurelien.barthelemy@univ-lorraine.fr

PARTENARIATS

Internationalisation des formations

L'ouverture internationale, déjà effective pour les stages et projets des étudiants, sera poursuivie dans l'objectif de partager la formation avec d'autres établissements de la Grande Région transfrontalière par l'intermédiaire de l'UniGR.

STAGE d'INITIATION AUX FONCTIONS ODONTOLOGIQUES

Responsables : Docteur CLÉMENT (partie hygiène et aseptie organiser en début de 4^e année)
Docteur VAILLANT et Docteur CORNE (immersion au centre de soins)

Objectif :

Dans ce stage seront précisées les obligations à l'égard des malades, du personnel médical et de l'administration hospitalière (arrêté ministériel du 27 septembre 1994).

Thèmes abordés :

Thème I – Organisation fonctionnelle des soins dentaires dans la clinique Heydenreich du Service d'Odontologie.

Thème II – Le dossier odontologique

Thème III – Hygiène en clinique

Thème IV – La gestion des dispositifs de soin

Thème V – Les radiographies dentaires – Théorie, indications, réalisation pratique, classement, cliché panoramique

Thème VII – La responsabilité de l'opérateur en clinique (prescriptions et certificats).

Ce stage sera complété par une formation ODS : 4h par étudiant, par groupe de 20 étudiants maximum, encadrés par les référents ODS. Lieu : DSI
Cette formation est réalisée au début de la 4^e année (semaine de rentrée) de même que la partie hygiène du stage d'initiation aux fonctions odontologiques.

LE SERVICE SANITAIRE DES ETUDIANTS EN SANTÉ (SSES)

Responsable pédagogique : Céline CLÉMENT

« Le décret et l'arrêté instaurant le service sanitaire pour tous les étudiants en santé ont été publiés le 13 juin 2018 au Journal officiel.

Engagement du Président de la République, le service sanitaire traduit la volonté du Gouvernement de placer la prévention au cœur de son action. Cela, avec un double objectif : initier à la prévention primaire ceux qui seront les professionnels de santé de demain et leur permettre d'intervenir sur le terrain, auprès de la population, notamment les jeunes, pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

Concrètement, les interventions de prévention conduites par les étudiants dans le cadre du service sanitaire privilégieront les thématiques relevant d'enjeux prioritaires de prévention et promotion de la santé : alimentation, activité physique, addictions, santé sexuelle. En effet, la fréquence des comportements à risque reste élevée en France, en particulier chez les jeunes et les publics les plus fragiles socialement, moins informés des attitudes bénéfiques à la santé.

Ainsi, les étudiants du service sanitaire pourront par exemple se rendre en établissement scolaire ou en université ou au sein d'associations pour sensibiliser aux dangers de l'abus d'alcool ou à la prévention des maladies/infections sexuellement transmissibles. »

(Communiqué de presse du 15 juin 2018 – Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé et Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation).

Les objectifs de formation du service sanitaire sont :

- initier les étudiants aux enjeux de la promotion de la santé et de la prévention primaire définie par l'Organisation mondiale de la santé comme l'ensemble des actes mis en œuvre dans l'objectif de réduire l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé par la diminution des causes et des facteurs de risque ;
- permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire et de promotion de la santé participant à la politique de prévention et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé mise en place par la stratégie nationale de santé ; exceptionnellement, ces actions peuvent inclure, après formation spécifique préalable, la participation encadrée à des actions de dépistage ;
- favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité lors des formations suivies et des actions réalisées ;
- intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé. (Art 1^{er} de l'arrêté du 12 juin 2018)

Le service sanitaire tel que défini à l'article D. 4071-2 du code de la santé publique, est d'une durée totale de six semaines à temps plein, sans nécessité de continuité entre celles-ci dont la moitié est consacrée à la réalisation de l'action concrète. Cette durée comprend la durée de la formation théorique des étudiants à la prévention, celle du travail personnel de l'étudiant, celle de la préparation de l'action de prévention, ainsi que celle de la réalisation de l'action et de son évaluation en fonction des spécificités de chaque cursus et des terrains où est effectuée l'action. Les temps composant le service sanitaire peuvent être répartis sur

deux années consécutives de chacune des formations décrites par les arrêtés susvisés sans toutefois excéder la fin du deuxième cycle pour les étudiants en médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie. Des dérogations à cette continuité peuvent être mises en œuvre par les établissements organisant le service sanitaire dans le cadre d'un projet pédagogique particulier qui le nécessite. (Art 4 de l'arrêté du 12 juin 2018)

Les actions de prévention se déroulent notamment dans les lieux suivants :

- établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, ainsi que centres de formation militaire ;
- établissements de santé et médico-sociaux, notamment établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, maisons de santé et centres de santé ;
- structures d'accompagnement social notamment crèches, centres de protection maternelle et infantile, centres d'hébergement et de réinsertion sociale ;
- structures associatives ;
- entreprises ;
- administrations ;
- organismes du ministère de la défense ;
- lieux de prise en charge judiciaire et de privation de liberté.

Elles sont réalisées prioritairement auprès de publics relevant de dispositifs d'éducation prioritaire et dans les territoires où l'amélioration de l'accès aux soins est une nécessité. (Art 7 de l'arrêté du 12 juin 2018)

L'action concrète du service sanitaire est réalisée dans les années de formation suivantes :

- première année du diplôme de formation approfondie en sciences maïeutiques ;
- troisième année du diplôme de formation générale en sciences médicales ;
- **première année du diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques ;**
- deuxième année du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques ;
- deuxième année de formation en sciences infirmières ;
- deuxième année de formation en masso-kinésithérapie.

(Art 14 de l'arrêté du 12 juin 2018)

Le remboursement (des frais de déplacement) est effectué, sur justificatif, par l'établissement d'inscription pour les étudiants en médecine et **par le centre hospitalier universitaire de rattachement pour les étudiants en pharmacie, odontologie et maïeutique**. Les universités et les centres hospitaliers universitaires concernés reçoivent des fonds correspondant sur des crédits d'assurance maladie.

Texte en vigueur : Arrêté du 22 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 12 juin 2018 modifié relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé, consultable sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042731332?r=uX8PlcGJAT>

Le service sanitaire des étudiants en santé, c'est quoi ?

<https://www.ars.sante.fr/le-service-sanitaire-des-etudiants-en-sante>

Je suis étudiant, je recherche un stage service sanitaire /je souhaite accueillir des stagiaires en service sanitaire au sein de ma structure :

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/service-sanitaire-des-etudiants-en-sante-2>

Site de Santé Publique France :

- Repères théoriques et méthodologiques
- Ressources pour les actions
- Ressources pour les formateurs

<https://www.santepubliquefrance.fr/a-propos/services/service-sanitaire>

SECURITÉ ET CONSIGNES

* Assurance spéciale :

Il est très vivement conseillé aux étudiants de contracter une assurance de Responsabilité Civile et Professionnelle.

* Rappel des règles concernant les absences :

A) Assiduité

Durant l'année universitaire, l'assiduité est obligatoire aux :

- Enseignements en présentiel : travaux ou enseignements dirigés, travaux pratiques ;
- Enseignements à distance : travaux ou enseignements dirigés, travaux pratiques ;
- Enseignements mobilisant les outils numériques ;
- Séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle (notamment les stages hospitaliers) ;
- Projets individuels ou collectifs qui favorisent la mise en perspective, sur un même objet d'étude, de plusieurs disciplines et compétences.

Il est fortement recommandé d'assister aux cours magistraux que ce soit en présentiel ou à distance.

B) Retard

Aucun retard ne sera toléré. Les retards des étudiants sont comptabilisés par année universitaire. Trois retards (de 1 à 15 minutes) dans l'année universitaire équivalent à une absence. Tout retard de plus de 15 minutes sera comptabilisé comme une absence.

A) Absence

Les absences des étudiants sont comptabilisées par année universitaire

Toute absence – quelle qu'en soit la durée - devra faire l'objet d'un justificatif fourni ou posté au plus tard **48 heures** à compter de sa date d'émission (cachet de la poste faisant foi ou date de remise au secrétariat) hors dimanches et jours fériés, sauf cas de force majeure.

Il est rappelé que :

- l'étudiant devra prévenir les services administratifs par téléphone au 03.72.74.67.68 ou par mail (odonto-absence@univ-lorraine.fr) dès le premier jour d'absence dans la mesure du possible.
- tout certificat médical devra être établi sur papier à entête du cabinet avec signature et tampon du praticien (pour les certificats qui émanent d'un centre hospitalier le nom du prescripteur et sa qualité devront clairement y figurer)
- aucun certificat médical émis *a posteriori* de l'absence ne sera accepté comme valide
- l'étudiant ne pourra pas se présenter à la faculté pendant toute la durée de son arrêt
- pour les absences autres que pour raison médicale, l'étudiant est tenu de fournir l'original d'un justificatif, seuls les cas de force majeure seront acceptés par l'administration.

- chaque étudiant doit se tenir informé de son statut absent/en retard, disponible sur simple demande à l'administration.

Noter que l'étudiant stagiaire, salarié d'une structure hospitalière, doit fournir un arrêt de travail au bureau de la Direction des Affaires Médicales concerné, copie jointe aux services administratifs de la Faculté d'Odontologie de Lorraine pour information.

*** Règles de propreté :**

En période épidémique, une hygiène des mains doit être réalisée par tous les étudiants à l'entrée de la faculté et un masque doit être porté en continu dans l'enceinte de la faculté (masque grand public lavable et réutilisable ou masque à usage unique). Le respect des gestes barrières est impératif, notamment la distanciation d'un mètre entre chaque personne. Ces mesures pouvant évoluer au cours de l'année selon les instructions nationales et locales.

Il est impératif que les étudiants se présentent en salle de Travaux Pratiques (TP) en tenue correcte :

- maintien d'une hygiène corporelle quotidienne
- cheveux longs attachés
- port obligatoire de la tenue de TP (tunique et pantalon) propre
- port obligatoire de lunettes de protection (ou loupes)
- port de gants pour certains TP
- en période épidémique, port d'un masque systématique ; hors période épidémique, port d'un masque pour certains TP
- port de chaussures ouvertes proscrit

En salle de TP, chaque étudiant dispose d'un poste de travail, celui-ci devra être rangé à chaque fin de TP et maintenu propre tout au long de l'année. A la fin du dernier TP de chaque semaine, tous les étudiants devront désinfecter leur poste de travail et les équipements attribués à ce poste (chaise, fantôme, mâchoire, micromoteur, lampe à photopolymériser, ...) à l'aide de lingettes fournis par la faculté.

**** Les étudiants doivent justifier qu'ils remplissent les conditions exigées par l'article L.10 du code de la santé publique.**

*« Tout élève ou étudiant d'un établissement préparant à l'exercice des professions médicales et des autres professions de santé dont la liste est déterminée par arrêté du ministre chargé de la santé, qui est soumis à l'obligation d'effectuer une part de ses études dans un établissement ou organisme public ou privé de prévention ou de soins, doit être immunisé contre l'hépatite B, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite [*vaccinations obligatoires*] »*

Article L3111-4 du Code de la Santé publique

<http://www.chru-nancy.fr/index.php/vaccination-anti-covid-pour-les-professionnels-de-sante>

https://www.has-sante.fr/jcms/p_3178533/fr/vaccination-dans-le-cadre-de-la-covid-19

☞ A noter qu'une **assistante sociale** peut vous aider au Service Interuniversitaire de Médecine Préventive – 6 rue Callot à Vandœuvre 54500.
Tél. 03.8368.52.02 ou 03.83.68.52.00.

☞ Horaires d'ouverture des secrétariats : 8h30 / 11h30 – 13h30 / 16h30

☞ Coordonnés Comité BASE (Bienveillance, Accompagnement, Suivi des Etudiants)

COMITÉ DE SOUTIEN (BASE)

En cas de difficultés impactant vos études (méthode de travail, perte de motivation, difficultés sociales ou financières, etc...) quelle que soit la nature des problèmes rencontrés, n'attendez pas pour **solliciter un soutien**. CONFIDENTIALITÉ GARANTIE.

Vous pouvez contacter le **Comité BASE** (Bienveillance Accompagnement et Suivi des Etudiants) :
medecine-base-etu@univ-lorraine.fr

SOS AMIN

En cas de détresse morale : sos@lamin.fr

SOS AMIN, comment ça marche ?

- Vous ne vous sentez pas bien ? Vous pouvez nous contacter en nous envoyant un mail à sos@lamin.fr
- Nous vous rappelons rapidement au numéro de téléphone que vous nous avez laissé. Nous vous écoutons et conseillons.
- Si vous en ressentez le besoin, nous pouvons vous proposer :
 1. Une prise en charge par un psychiatre libéral ou hospitalier selon votre choix (par des praticiens volontaires au courant du dispositif)
 2. Une consultation aux urgences psychiatriques du CHU. Le dossier peut être administrativement anonymisé et ne dépend pas du CHU (dossier CPN avec accès restreint, pas de trace sur DxCare)
 3. Un accompagnement dans vos démarches
 4. Un retour auprès du service par vos représentants si vous le voulez (via la CME, la COPS ou conseil de gestion...), dans la défense de vos intérêts et pour améliorer nos conditions de travail.
 5. Un lien avec la médecine du travail si nécessaire
- Deux possibilités :
 1. Le psychiatre vous contacte directement
 2. Nous vous donnons les coordonnées d'un ou plusieurs psychiatres pour prendre un rendez-vous rapide.

Pendant la crise sanitaire liée au Covid-19, différentes structures sont présentes et qualifiées pour vous venir en aide :

Je suis étudiant en santé en difficulté pendant la crise :

 <p>Je suis interne : SOS AMIN sos@lamin.fr + Facebook</p> <p>écoute, orientation par téléphone par des internes de psy volontaires</p>	 <p>Je suis externe : dispositif BASE medecine-base-etu@univ-lorraine.fr</p> <p>écoute, orientation en toute confidentialité</p>
---	--

On m'oriente selon mes besoins vers une des structures suivantes :

 <p>CUMP - Cellule d'urgence COVID - Professionnels de santé mentale spécialisés en gestion de crise</p> <p>54 : 03 83 85 11 11 57 : 03 87 68 16 68 88 : 03 29 37 78 18</p>	 <p>UAUP en cas d'urgence - Urgences psychiatriques de Nancy - 7j/7 24h/24 - Psychiatre + IDE</p> <p>03 83 85 12 56 ou sur place au SAU</p>	 <p>Centre Pierre JANET - Consultation à distance - Psychotrauma lié au COVID</p> <p>03 72 74 83 63 ou cpj-consultation@univ-lorraine.fr</p>	 <p>Suivi en libéral - Facilité d'accès (créneaux dédiés) - Sur RDV - Premières consultations gratuites - Professionnels volontaires</p>
---	--	--	--

Définition des abréviations

- PU - PH** : Professeur des Universités – Praticien Hospitalier
- MCU – PH** : Maître de Conférences – Praticien Hospitalier
- CCU-AH** : Chef de clinique des universités - Assistant hospitalier
- PH** : Praticien Hospitalier

Responsable d'UE en DFGSO2 :

- UE 1 – Organisation structuro-fonctionnelle de la tête : Catherine STRAZIELLE
- UE 2 – Réhabilitation orale : Pascal DE MARCH
- UE 3 – Développement cranio-facial normal et pathologique : Claire JURAS
- UE 4 – Usage des techniques numériques - Santé Publique – Anglais : Alexandre BAUDET
- UE 5 – Physiologie, Pathologies générales et pratique odontologique : Catherine STRAZIELLE et Julie GUILLET-THIBAUT
- UE 6 – Bases fondamentales de l'environnement infectieux : Catherine BISSON
- UE 7 – Descriptions histologique, macroscopique et physiologique des tissus dentaires et parodontaux : Claire JURAS
- UE 8 – Crédits libres choisis
- UE 9 – Morphologie des arcades dentaires : Catherine STRAZIELLE et Stéphanie JAGER
- UE 10 – TP d'Anatomie Dentaire : Catherine STRAZIELLE et Didier LORRAIN
- UE 11 – TP d'Odontologie Prothétique Amovible : Pierre HIRTZ
- UE 12 – TP d'Odontologie Prothétique Fixée : Anne-Sophie VAILLANT
- UE 13 – TP d'Odontologie Conservatrice : Christophe AMORY
- UE 14 - TP Prophylaxie : Céline CLÉMENT

Programme DFGSO2

U E – 1^{ER} SEMESTRE

UE 1 – ORGANISATION STRUCTURO-FONCTIONNELLE DE LA TÊTE

EC1 - Anatomie cervico-céphalique

EC2 – Posture céphalique - Occlusodontologie

UE 3 – DÉVELOPPEMENT CRANIO FACIAL NORMAL ET PATHOLOGIQUE

EC1 – Génétique

EC2 - Biologie du Développement Oro Facial

EC3 – Biochimie

UE 5 – PHYSIOLOGIE - PATHOLOGIES GÉNÉRALES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE

EC1 – Physiologie des différents systèmes et appareils

EC2 – Pathologies générales et pratique odontologique

UE7 – DESCRIPTION HISTOLOGIQUE, MACROSCOPIQUE ET PHYSIOLOGIQUE DES TISSUS DENTAIRES ET PARODONTAUX

EC1 – Description histologique et physiologique des tissus dentaires et parodontaux

EC2 – Description macroscopique des tissus dentaires et parodontaux

UE 9 – UE MORPHOLOGIE DES ARCADES DENTAIRES

EC1 – Anatomie des dents temporaires

EC2 – Anatomie des dents permanentes

U E – 2^{ème} SEMESTRE

UE 2 – RÉHABILITATION ORALE

EC1 – Biomatériaux

EC2 – Réhabilitation de la dent vivante et traitement pulpaire conservateur

EC3 – Odontologie Prothétique

UE 4 – USAGE DES TECHNIQUES NUMÉRIQUES- SANTÉ PUBLIQUE - ANGLAIS

EC1 – Usage des Techniques numériques (Préparation au C2i niveau 1)

EC2 – Épidémiologie clinique

EC3 – Anglais

UE 6 : BASES FONDAMENTALES DE L'ENVIRONNEMENT INFECTIEUX

EC1 – Hématologie

EC2 – Immunologie

EC3 – Agents infectieux (Bactériologie, Virologie, Parasitologie)

UE 8 – CRÉDITS LIBRES CHOISIS (voir liste en annexe)

Sous forme d'enseignements dirigés

Validation sur présentiel et/ou rédaction d'un mémoire

TP SUR LES 2 SEMESTRES

(de mi-septembre à mi-juin)

UE 10 - TP DE MORPHOLOGIE TRIDIMENSIONNELLE DES DENTS

Responsables : Catherine STRAZIELLE et Didier LORRAIN

EC1 – Sculpture sur plâtre

EC2 – Céroplastie

UE 11 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE

Responsable : Pierre HIRTZ

EC1 – Odontologie prothétique amovible 1

EC2 - Odontologie prothétique amovible 2

UE 12 – TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXEE

Responsable : Anne-Sophie VAILLANT

EC1 – Odontologie prothétique fixée 1

EC2 - Odontologie prothétique fixée 2

UE 13 : TP ODONTOLOGIE CONSERVATRICE

Responsable : Christophe AMORY

EC1 – Odontologie conservatrice 1

EC1 – Odontologie conservatrice 2

UE 14 : TP PROPHYLAXIE (validant Service Sanitaire)

Responsable : Céline CLÉMENT

EC1 – Brossages manuel et électrique, nettoyage interproximal

UE 15 : TP BIOMATÉRIAUX DENTAIRE (semestre 2)

Responsable : Vanessa MOBY

UE 1 : ORGANISATION STRUCTURO-FONCTIONNELLE de la TÊTE (suite)			
RESPONSABLE : Pr Catherine STRAZIELLE			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignants
EC2	POSTURE CÉPHALIQUE - OCCLUSODONTOLOGIE	25 heures	
	<p>* Cours magistraux : Physiologie de la sensori-motricité – Spécificités de l'appareil manducateur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Physiologie du muscle (2 heures) - La motricité segmentaire réflexe (2 heures) - Le contrôle central de la motricité (2 heures) - La posture corporelle et le contrôle de l'équilibre (2 heures) - Le vestibule et la posture céphalique (2heures) <p>La somesthésie oro-faciale (2 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La posture mandibulaire (1 heure) - Physiologie du contact dento-dentaire (1 heure) - Biomécanique des ATM et de l'occlusion (1 heure) - Les positions de référence (1 heure) <p>*Enseignements dirigés (3 x 3 heures)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappels de neuro-anatomie fonctionnelle (organisation générale de la sensori-motricité) - Les contingents des nerfs spinaux et crâniens - L'occlusion dynamique 		Beyaert C Strazielle C
	TOTAL	51 heures	

La connaissance approfondie de l'anatomie tête et cou fait partie des fondements scientifiques indispensable pour le futur chirurgien-dentiste. La connaissance anatomique constitue une compétence pour comprendre la sémiologie et les mécanismes physiopathologiques et surtout guider le geste dans la pratique odontologique.

L'enseignement se décline en cours magistraux et en travaux dirigés orientés sur l'acquisition des connaissances par l'observation et la reconnaissance, la schématisation et l'application pratique à partir de cas cliniques.

Cette UE est complétée par les enseignements pratiques de l'UE 10 de morphologie dentaire appréhendée par la sculpture.

Objectifs pédagogiques :

Connaître l'anatomie osseuse avec repérage des points d'infiltration en Anesthésie

Connaître l'anatomie topographique des différentes régions de la tête et du cou avec leur vascularisation et leur innervation

Apprendre à utiliser ses connaissances anatomiques en pratique clinique

Connaître l'anatomie de la dent et la morphologie de toutes les dents des deux arcades pour les deux dentures, temporaire et permanente

Savoir reconnaître les dents grâce à leurs caractéristiques différentielles

Connaître les rapports dento-dentaires intra- et inter-arcades

Compétences :

Domaine des soins centrés sur le patient

Compétence générique et attendus d'apprentissage : donner une assise scientifique aux soins bucco-dentaires

UE 2 : RÉHABILITATION ORALE			
RESPONSABLE : Dr Pascal DE MARCH			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	BIOMATERIAUX	19 heures	
	* Introduction matériaux	3 h	Rapin C
	Atomistique, notions de liaisons dans les matériaux Relations types liaison – types de matériaux - propriétés Structures des matériaux, Matériaux réels, défauts, influence sur les propriétés		
	* Propriétés mécaniques		
	- Notion d'élasticité, Origine atomique du module Young – modèles des ressorts	1 h	Rapin C
	- Propriétés mécaniques indépendantes du temps : rigidité, ductilité ténacité, dureté,... - Propriétés mécaniques dépendantes du temps : fluage et fatigues - Les principaux essais mécaniques. Applications aux biomatériaux	3 h	Salomon J.P.
	* Propriétés chimiques corrosion		
	Origine et mécanisme de la corrosion	1 h	Rapin C
	Classement des métaux. Série galvanique Notion de passivation Différents cas de corrosion. Recommandations cliniques	3 h	Rapin C
	* Dégradation des polymères, céramiques et composites	1 h	Salomon J.P.
	* Propriétés physiques	3 h	Salomon J.P.
	Action lumière couleur Conduction électrique Propriétés magnétiques Thermiques dilatation, conductivité thermique		
	* Les différents matériaux utilisés en odontologie	4 h	Salomon J.P.

UE 2 : RÉHABILITATION ORALE			
RESPONSABLE : Dr Pascal DE MARCH			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC2	REHABILITATION DE LA DENT VIVANTE ET TRAITEMENT PULPAIRE CONSERVATEUR <i>Séances obligatoires en début d'année, tous les vendredis matins avant de débiter les TP, matinée entière ou de 8h à 9h</i>	25 heures	
	<ul style="list-style-type: none"> * Diagnostic et classification des lésions des tissus durs - Type de lésions - Démarche théorique selon Black - Démarche clinique selon Mount et Hume - Reconnaître les différentes lésions des tissus durs * Instrumentation * Principes thérapeutiques - Traitement interceptif non invasif - Traitement architectural des dents pulpées : - Principes biomécaniques des préparations cavitaires : - Critères de réalisation des cavités de Black et de Mount et Hume 		Amory C
	<ul style="list-style-type: none"> * Anatomie de la face proximale, reconstitution (matrices, protocoles cliniques) * Exemple de choix d'un biomatériau : l'amalgame dentaire 	2h	Vincent M
	<ul style="list-style-type: none"> * Anatomie endodontique descriptive et cavité d'accès endodontique * La maladie carieuse (abord transdisciplinaire) - Définition - Épidémiologie - Facteurs de risque - Etiopathogénie - Formes cliniques et conséquences - Traitement préventif - Traitement curatif - Pronostic 	ED 10 h	
	* Initiation à l'endodontie	1h	Vincent M

UE 2 : RÉHABILITATION ORALE			
RESPONSABLE : Dr Pascal DE MARCH			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC3	ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE	19 heures	
	* Bases fondamentales en prothèse fixée unitaire	7 h	
	• Généralités : buts et moyens de la prothèse fixée unitaire (cours vidéo)	1h	Dr Vaillant
	• Facteurs d'équilibre de la prothèse fixée : principes fondamentaux	1h	Dr Syda
	• Préparations unitaires périphériques : principes fondamentaux (cours vidéo)	1h	Dr Vaillant
	• Prothèses temporaires : principes fondamentaux	1h	Dr Syda
	• Empreintes : principes généraux	1h	Dr Vaillant
	• Etapes de laboratoire Cours du Dr Vaillant : e-learning + 1h de restitution au besoin	1h	Dr Vaillant
	• Initiation à la CFAO	1h	Dr Corne
	* Bases fondamentales en prothèse amovible partielle	12 heures	
	• Définitions et présentations des différents types de prothèses amovibles (PAC, PAP, PAPIM)	1h	Dr Hirtz
	• Éléments et tissus biologiques en rapport	1h	Dr Hirtz
	• Facteurs d'équilibre en prothèse amovible partielle	1h	Dr Hirtz
	• Montage des dents en prothèse amovible partielle	1h	Dr Jonveaux
	• Réalisation et positionnement des crochets en PAP	1h	Dr Jonveaux
	• Étapes de laboratoire en PAP	1h	Dr Jonveaux
	* Bases fondamentales et analyse clinique en prothèse amovible complète	6 h	Dr Vaillant
	• Anatomie buccale de l'édenté total		
	• Analyse des facteurs anatomiques favorables et défavorables en vue de la réhabilitation prothétique 2h de présentiel équivalent 6h de cours magistraux, ordinateurs interdits		
	TOTAL	63 heures	

UE 3 : DÉVELOPPEMENT CRANIO FACIAL NORMAL ET PATHOLOGIQUE			
RESPONSABLE : Dr Claire JURAS			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC1	GÉNÉTIQUE	12 heures	
	- Notions de génétique appliquée et pathologies chromosomiques - Anomalies génétiques et anomalies du développement de la face	2h 2h	Renaud M Juras C
	- Les modes d'hérédité - Les méthodologies d'analyses génétiques (chromosomiques et moléculaires)	2 h 2 h	Jonveaux P Bonnet C.
	- Notions de génétique appliquée - Anomalies des formes et du nombre des dents, structure...	4 h	Juras C
EC2	BIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT ORO FACIAL	12 heures	Veynachter T
	<p>FORMAT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Support de cours papier (polycopier) - Mise en ligne d'autres documents « pour aller plus loin » - Réponse aux questions des étudiants par l'intermédiaire du forum sur Arche - QCM d'auto évaluation en milieu de semestre + sondage en ligne sur la nécessité d'une séance de restitution <p>OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Développement de la dent</u> - Savoir expliquer les différents stades de développement de la dent en terme de chronologie, d'histogenèse et d'aspects cellulaires <p><i>Remarque : les aspects moléculaires de ce développement sont étudiés dans l'UE3 EC1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <u>Développement de parodonte</u> - Savoir expliquer les 3 stades du développement parodontal ➤ <u>L'éruption dentaire</u> - Connaître les différents mouvements dentaires et les mécanismes impliqués dans ceux-ci - Connaître les différentes théories expliquant l'éruption dentaire - Savoir présenter les cellules et molécules impliquées dans l'éruption dentaire ➤ <u>Muscles manducateurs</u> - Connaître la chronologie de mise en place des muscles manducateurs - Connaître les mécanismes de formation et de régulation des muscles manducateurs ➤ <u>Articulations temporo-mandibulaires</u> - Connaître l'embryogenèse du développement des ATM et les phénomènes de régulation associés 	e-learning + restitution	
EC3	BIOCHIMIE	8 heures	Frémont-Orlowski S
	<p>Les grands types de communications intercellulaires</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Communication cellule-matrice : la matrice extracellulaire (MEC) b. Communication cellule – cellule : les molécules d'adhérence <p>Rôle de la matrice extracellulaire dans la réparation tissulaire</p> <ol style="list-style-type: none"> a. Homéostasie de la MEC b. Métalloprotéases matricielles (MMP) <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux mouvements cellulaires - Rôle dans la formation des caries c. Exemples de thérapies matricielles 		
	TOTAL	32 heures	

Objectifs pédagogiques :

- Acquérir les bases fondamentales du développement cranio-facial normal et pathologique
- Acquérir les bases de génétique humaine
- Connaître les grands types de communications intercellulaires

UE 4 : USAGE DES TECHNIQUES NUMERIQUES – SANTE PUBLIQUE - ANGLAIS			
RESPONSABLE : Dr Alexandre BAUDET			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	USAGE DES TECHNIQUES NUMERIQUES	12 heures/étudiant	
	Préparation à la certification Pix dans le cadre du projet NUMOC de l'Université de Lorraine qui vise la transformation C2i/PIX en enseignement hybride afin de permettre : <ul style="list-style-type: none"> ➤ un enseignement différencié ; ➤ d'optimiser les moments en présentiel ; ➤ de développer l'autonomie des étudiants ; de s'inscrire dans l'approche par compétence et en s'articulant avec la certification.	2 groupes e-learning + restitution	Yasukawa K
EC2	ED ÉPIDÉMIOLOGIE CLINIQUE	3 heures / étudiant	Baudet A
	- Notions de base en Epidémiologie : protocole d'enquête - Enquêtes épidémiologiques : types d'études - Les études descriptives - Les études étiologiques (1) : études de cohorte - Les études étiologiques (2) : études cas-témoins - Les principaux biais en recherche clinique et épidémiologique - Association et facteurs de risque - Les études expérimentales ou interventionnelles: les essais	vidéos de cours enregistrés et exercices à faire et à déposer par les étudiants sur Arche	
EC3	ANGLAIS	20 heures / étudiant	
	*Organisation des cours : Les étudiants auront un cours de 1 h par semaine par groupe le mercredi entre 8 et 12 heures. *Objectifs et contenu : - Remise à niveau et anglais professionnel - Il s'agira d'un entraînement à la compréhension écrite et orale, prise de notes, rédaction de résumés, fabrication de glossaires de termes spécialisés, etc... à partir de documents audio, vidéo et écrits généraux et de vulgarisation scientifique, ainsi que d'un entraînement à la prise de parole.	4 groupes	Y Dippenweiler
	TOTAL	35 h/étudiant	

Objectifs pédagogiques pour l'épidémiologie clinique :

- Définir l'épidémiologie
- Rédiger la référence bibliographique d'un article au format Vancouver
- Distinguer l'épidémiologie descriptive et analytique
- Critiquer le niveau de preuve scientifique des études épidémiologiques
- Énumérer les différents types de biais en épidémiologie
- Analyser un article scientifique d'épidémiologie :
 - o Expliquer le contenu des différentes parties : introduction, matériels et méthodes, résultats, discussion
 - o Identifier le type d'étude épidémiologique
 - o Identifier la population cible, la population source et l'échantillon
 - o Identifier les critères de sélection : critère d'inclusion, de non-inclusion et d'exclusion
 - o Interpréter la valeur d'une *p-value*, d'un risque relatif et d'un odds ratio
 - o Formuler l'objectif principal et les éventuels objectifs secondaires
 - o Proposer un titre d'article

Objectifs selon Association For Dental Education in Europe

Domaine de compétence 2 Une pratique sûre et efficace

- Champ de compétence 2.1 : une pratique fondée sur des preuves scientifiques

S'il est indispensable que les dentistes connaissent les données scientifiques qui sont au cœur de leur pratique clinique, il est tout aussi indispensable de s'assurer que les données dont ils disposent soient solides et récentes. Il faut donc que le praticien soit motivé, capable de rechercher les informations nouvelles, tienne compte de leur provenance, évalue leur fiabilité et sache les utiliser à bon escient dans son environnement clinique.

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un médecin-dentiste diplômé doit être capable de :

2.1.1. Démontrer une compréhension approfondie des fondements scientifiques de la médecine bucco-dentaire (les sciences biomédicales qui entrent en jeu, les mécanismes d'apprentissage, la méthode scientifique et l'évaluation des preuves)

2.1.3. Évaluer le bien-fondé des allégations du monde industriel, principalement en ce qui concerne le risque, le bénéfice clinique attendu et le coût des produits et des techniques

2.1.4. Évaluer les publications de la recherche clinique, de la recherche scientifique et de la recherche en santé publique (l'épidémiologie, les sciences sociales, l'éducation à la santé et l'éducation du patient) et les utiliser pour améliorer la santé orale du patient

UE 5 : PHYSIOLOGIE - PATHOLOGIES GÉNÉRALES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE			
RESPONSABLE : Pr Catherine STRAZIELLE et Dr. Julie GUILLET-THIBAUT			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC1	ED PHYSIOLOGIE DES DIFFERENTS SYSTEMES ET APPAREILS	14 heures	Contact: Strazielle C
	- Physiologie cardio-vasculaire - Physiologie respiratoire - Physiologie rénale - Physiologie endocrinienne	4 h 4 h 4 h 2 h	Poussel M Allado E Ioan I Beyaert C
EC2	PATHOLOGIES GENERALES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE	16 heures	Contact : Guillet-Thibault J
	*ED Pathologies cardio-vasculaires	11 heures	
	- Sémiologie cardio-vasculaire	1 h	Filippetti L
	- Cardiopathies ischémiques	1 h	Filippetti L
	- Maladie veineuse thromboembolique	1 h	Zuily S – Dufrost V
	- Hypertension artérielle	1 h	Filippetti L
	- Valvulopathies, troubles du rythme et de la conduction, insuffisance cardiaque	2 h	Sadoul N
	- Traitements antithrombotiques	1 h	Zuily S – Sauvage A
	- Les pathologies cardio-vasculaires dans la pratique odontologique	2 h	Guillet-Thibault J
	* Pathologies pulmonaires		
	- Dyspnée, asthme, détresse respiratoire	1h	Valentin S
	- Infections respiratoires basses médiastinales, pleurésies	1h	Renaud S

UE 5 : PHYSIOLOGIE - PATHOLOGIES GÉNÉRALES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE (Suite)			
RESPONSABLE : Pr Catherine STRAZIELLE et Dr. Julie GUILLET-THIBAUT			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC2	PATHOLOGIES GÉNÉRALES ET PRATIQUE ODONTOLOGIQUE (suite)		Guillet-Thibault J
	* Pathologies rénales	5 heures	
	- ED Sémiologie néphrologique	1 h	Laurain E - Panisset V
	- ED Physiologie rénale, lithiases rénales	1 h	Laurain E - Panisset V
	- ED Insuffisance rénale chronique, dialyse, greffe rénale	2 h	Laurain E – Simon A
	- CM Pathologie rénale et pratique odontologique	1 h	Kichenbrand C
	TOTAL	30 heures	

Objectifs pédagogiques :

- Connaître la physiologie des trois grands systèmes cardiaques, pulmonaires et rénaux.
- Savoir reconnaître les signes cliniques de défaillance de ces grands systèmes.
- Connaître les conséquences bucco-dentaires de ces maladies ou de leurs traitements, et savoir les prendre en charge.
- Connaître des grandes lignes de traitement de ces pathologies afin d'en maîtriser les interactions médicamenteuses éventuelles avec les thérapeutiques prescrites fréquemment en odontologie.

UE 6 : BASES FONDAMENTALES DE L'ENVIRONNEMENT INFECTIEUX			
RESPONSABLE: Dr Catherine BISSON			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	HÉMATOLOGIE	8 heures	Contact : Broseus J
	* Hématologie biologique (CM) • Physiologie de l'hémostase • Bilan d'hémostase • Tissu sanguin et système immunitaire • Valeurs de référence	4 h 4 h	Broseus J Benoit R
EC2	IMMUNOLOGIE	10 heures	Aarnink A
	* Immunologie générale Organes du système immunitaire Cellules du système immunitaire Cellules présentatrices d'antigène Cellules : monocytes, macrophages, polynucléaires, lymphocytes T, B, cellules NK Molécules du système immunitaire Complément, interleukines, immunoglobulines, réactions antigènes-anticorps, * Immunogénétique Génération de la diversité des immunoglobulines Complexe majeur d'histocompatibilité		Aarnink A Dhuyser A
EC3	LES AGENTS INFECTIEUX	26 heures	
	* Les bactéries	8 heures	Contact: Alauzet C
	Structure et physiologie bactériennes Échanges génétiques entre bactéries Bactéries pathogènes chez l'Homme (transmission, réservoirs, facteurs de virulence) Éléments du diagnostic des infections bactériennes	2 h 1h 3h 2 h	Alauzet C Alauzet C Alauzet C Alauzet C
	* Les virus	12 heures	Contact: Schvoerer E
	- Introduction à la Virologie médicale : virus, réponses de l'hôte, Techniques de diagnostic en Virologie - VIH & Hépatites virales transmises par des produits biologiques - VHC, VHB, VHD - Grippe et virus émergents - Herpesviridae - Virus entériques : gastro-entérites, VHA, VHE - TD de préparation aux examens	2h 2h 2h 2h 2h 2h	Hartard C Schvoerer E Schvoerer E Schvoerer E Hartard C Hartard C

UE 6 : BASES FONDAMENTALES DE L'ENVIRONNEMENT INFECTIEUX (suite)			
RESPONSABLE: Dr Catherine BISSON			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC3	LES AGENTS INFECTIEUX suite		
	* Les parasites	6 heures	Machouart M
	- Le parasite et son hôte - Principes du diagnostic des parasitoses et des mycoses - Les helminthes - Les protozoaires - Les champignons pathogènes - Les parasites opportunistes et les infections nosocomiales		Machouart M Vermeulen P
	TOTAL	44 heures	

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les différents composants du microbiote de la cavité buccale
- Connaître les cellules participant aux réactions immunitaires développées lors des maladies générales et celles de la cavité buccale
- Connaître les bases de la physiologie et des valeurs de l'hémostase nécessaire avant la mise en œuvre du traitement des maladies de la cavité buccale.

UE 7 : DESCRIPTION HISTOLOGIQUE, MACROSCOPIQUE ET PHYSIOLOGIQUE DES TISSUS DENTAIRES ET PARODONTAUX			
RESPONSABLE: Dr Claire JURAS			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
EC1	ASPECTS HISTOLOGIQUE ET PHYSIOLOGIQUES DES TISSUS DENTAIRES	6 heures	
	<p>Organisation des activités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de l'ensemble des supports de cours en début d'année <p><i>L'étudiant doit prendre connaissance des supports avant le cours et venir à la séance en présentiel avec le support fourni</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Email ○ Dentine ○ Pulpe ○ Parodonte ○ Muqueuses buccales ○ Glandes salivaires ○ ATM ○ Muscles masticateurs ○ Formations lymphoïdes ○ Modifications au cours du vieillissement <ul style="list-style-type: none"> • Séance en présentiel : 6 x 1h <p><i>L'objet de ces séances sera de reprendre rapidement les éléments les plus importants des supports donnés à distance, de répondre aux questions et d'approfondir les explications, notamment des schémas</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 1h sur l'émail ○ 1h sur la dentine ○ 1h sur la pulpe ○ 1h sur le parodonte ○ 1h sur les muqueuses buccales ○ 1h optionnel : question/réponse sur l'ensemble l'EC <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition des annales sur Arche • Réponse à l'ensemble des questions via le forum sur Arche • L'évaluation portera exclusivement sur les éléments présents dans les supports fournis en début d'années. 		Juras C
EC2	ASPECT MACROSCOPIQUE DES TISSUS PARODONTAUX	4 heures	
	ED- la gencive : macroscopie, le complexe d'attache (ED, photo clinique saine, inflammatoire, nécrosée, ...)	1 h	Assaf E
	ED- Os alvéolaire : aspect macroscopique et radiologique (ED apprentissage lecture Radio)	1 h	Assaf E
	- le ciment et ligament alvéolodentaire, potentiel de réparation	2 h	Bisson C
	TOTAL	10 heures	

Compétences

Employer les connaissances en histologie buccale lors de situations cliniques

Objectifs d'apprentissage

1. Prérequis : notions vues en PACES en relation avec l'UE7 EC1, l'évaluation diagnostique (QCM) aura pour objectif de mettre en place ou non une action de remise à niveau
 2. Connaître les bases histologiques des tissus dentaires et avoisinants : émail, complexe pulpo-dentinaire, parodonte profond, muqueuses buccales, muqueuse sinusienne, glandes salivaires, formations lymphoïdes du cercle amygdalien de Waldeyer, ATM (articulation temporo-mandibulaire, muscles manducateurs)
 3. Connaître les modifications physiologiques des tissus dentaires
- Connaître les modifications histologiques au cours du vieillissement des structures buccales

UE 8 : CRÉDITS LIBRES CHOISIS			
RESPONSABLE : selon optionnel choisi (cf tableau annexe 1 en fin de livret)			
EC	Enseignement	Volume horaire	Enseignant
	Histoire de l'Odontologie Médecine en milieu militaire Santé, Gestion, Bien-être / Étudiants relais (SUMPPS) Sensibilisation à l'exercice professionnel Tutorat institutionnel (Tutorat Santé Lorraine)		Strazielle C Fontaine A SUMPPS Vaillant A. S. / Juras C. Yasukawa K

UE 9 : UE MORPHOLOGIE DES ARCADES DENTAIRES			
RESPONSABLES : Catherine STRAZIELLE, Stéphanie JAGER			
EC n°	Enseignement Semestre 1	Volume horaire	Enseignant
	Enseignements dirigés par le dessin		
EC1	ANATOMIE DES DENTS TEMPORAIRES	8 heures	Watrin F
	* Enseignements dirigés : - Séance 1 : les dents monoradiculées - Séance 2 : les dents pluriradiculées	4 heures 4 heures	
EC2	ANATOMIE DES DENTS PERMANENTES	20 heures	Jantzen C
	* Enseignements dirigés : - Séance 1 : généralités sur l'anatomie externe, interne et fonctionnelle, rappels de terminologie - Séance 2 : les incisives et canines - Séance 3 : les prémolaires - Séance 4 : les molaires - Séance 5 : rapports occlusaux – engrènement dento-dentaire + deux séances de révision	4 heures 4 heures 4 heures 4 heures 2 x 2 heures	
	TOTAL	38 heures	

Objectifs :

- acquérir le sens de l'observation et une aptitude manuelle
- connaître la nomenclature dentaire
- apprendre les caractéristiques servant à identifier les différents types de dents en denture permanente ou temporaire
- savoir les rapports inter-dentaires intra et inter-arcades
- être capable de reproduire par le dessin les différents types de dents en denture permanente et temporaire, en changeant d'échelle

UE 10 : TP MOPHOLOGIE TRIDIMENSIONNELLE DES DENTS			
RESPONSABLE : Catherine STRAZIELLE et Didier LORRAIN			
EC n°	Enseignement Semestre 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	SCULPTURE SUR PLÂTRE	24 heures	S1
	* Travaux pratiques par la sculpture : sculpture par soustraction (plâtre) 8 séances de 3 heures		Lorrain D
EC2	CÉROPLASTIE	30 heures	S2
	* Travaux pratiques par céroplastie technique par addition (cire) 12 séances de 2 heures		Lorrain D
		TOTAL	54 heures

La restauration d'une dent et d'une denture nécessite une parfaite connaissance de sa morphologie. Ces deux unités d'enseignement (UE9 et UE 10) ont pour but d'appréhender l'anatomie de chaque dent par le dessin mais aussi en volume par la sculpture. Les deux méthodes enseignées en sculpture sont utilisées dans la pratique professionnelle : la sculpture par soustraction se pratique surtout en odontologie conservatrice (obturations coronaires) alors que la sculpture par addition est une technique couramment utilisée en prothèse.

Objectifs :

- Connaître l'anatomie de la dent et la morphologie de toutes les dents des deux arcades pour les deux dentures, temporaire et permanente.
- Savoir reconnaître les dents grâce à leurs caractéristiques différentielles
- Apprendre à manipuler et travailler le plâtre et la cire et savoir reproduire la morphologie d'une dent par les techniques de sculpture par addition et par soustraction.

UE 11 : TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE			
RESPONSABLE : Dr M. Hirtz INTERVENANTS : C. Gerber – C. Villemin – D. Lorrain			
EC n°	Enseignement Semestres 1 et 2	Volume horaire	Enseignants
EC1	ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE 1	13 séances de 2h30	Dr Hirtz Dr Wilk Lorrain D
	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">1ère PARTIE : Connaissances générales, manipulation des matériels et matériaux</div> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présentation de la PAP/empreintes/plâtre 2. Articulateur 3. Analyse occlusale <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">2ème PARTIE : Prothèse amovible partielle transitoire</div> <ol style="list-style-type: none"> 1. Cires d'occlusion et plaques bases en cire 2. Montage des dents, édentement encastré 		
EC2	ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE AMOVIBLE 2	13 séances de 2h30	Dr Hirtz Dr Wilk Lorrain D
	<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">Prothèse amovible transitoire sophistiquée</div> <ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation de crochets façonnés 2. Montage des dents artificielles : édentements postérieurs libres (Classes I et II) 3. Montage des dents artificielles : édentements antérieurs (Classe IV) 		

UE 12 : TP D'ODONTOLOGIE PROTHÉTIQUE FIXÉE			
RESPONSABLE : Dr Anne-Sophie VAILLANT			
EC n°	Enseignement Semestres 1 et 2	Volume horaire	Enseignant
EC1	ODONTOLOGIE PROTHETIQUE FIXÉE 1	13 séances de 2h30	Dr Vaillant Dr Syda
	* Phase A : Initiation aux préparations périphériques et partielles		
	* Phase B : Prothèses transitoires		
EC2	ODONTOLOGIE PROTHETIQUE FIXÉE 2	13 séances de 2h30	Dr Vaillant Dr Syda
	* Phase C : Réhabilitation d'un cas clinique en prothèse fixée unitaire: préparation et prothèses transitoires		
	* Phase D : Initiation aux techniques d'empreintes conventionnelles et optiques.		
	*Réalisation d'une prothèse provisoire transvissée sur implant		

UE 13 : TP D'ODONTOLOGIE CONSERVATRICE			
RESPONSABLE : Dr Christophe AMORY			
EC n°	Enseignement Semestres 1 et 2	Volume horaire	Enseignants
EC1 et EC2		55 heures	Amory C Vincent M
	- Apprentissage et utilisation des instruments rotatifs - Principes de taille des cavités - Cavités de classe I, II, III, IV, V - Restaurations conventionnelles à l'amalgame : mise en œuvre, modelage, sculpture - Restaurations modernes à l'amalgame : mise en œuvre, modelage, sculpture - La réalisation d'une cavité d'accès endodontique		
	TOTAL	55 heures	

UE 14 : TP PROPHYLAXIE			
RESPONSABLE : Dr Céline CLEMENT			
EC n°	Enseignement Semestre 1 (par groupe de 25 étudiants)	Volume horaire	Enseignants
	Objectifs : - connaître les différentes techniques d'hygiène orale et savoir les pratiquer sur soi-même - apprendre à pouvoir répondre aux diverses questions des patients sur les outils d'hygiène à leur disposition		
EC1	Brossage manuel	1 heure	Hernandez M Jantzen C Strazielle C
	Brossage interproximal	1 heure	Berbé L Fonty A
	Brossage électrique	1 heure	Baudet A

Objectifs selon Association For Dental Education in Europe

Domaine de compétence 1 : Professionnalisme

-Champ de compétence : 1.3 attitude professionnelle

Le comportement professionnel peut être compris comme la manière dont chacun conçoit et concilie les différents aspects de la pratique professionnelle, et accepte obligations et responsabilités professionnelles. Cette compétence transversale est manifeste au travers de soins de médecine dentaire de très grande qualité.

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un praticien de médecine bucco-dentaire diplômé doit être capable de :

- 1.3.1. Communiquer efficacement avec les patients (y compris avec les familles et les personnels accompagnants), les autres membres de l'équipe soignante, tous les autres professionnels de santé et le public en général
- 1.3.4. Adopter une attitude de soins centrée sur le patient, s'assurer que les intérêts du patient sont prioritaires et les protéger constamment
- 1.3.5. Encourager et promouvoir une bonne santé générale chez ses patients
- 1.3.8. Choisir et classer les options de traitement par ordre de priorité selon chaque patient (besoins, objectifs et valeurs personnels). Les options de traitement doivent être compatibles avec les thérapeutiques contemporaines et en accord avec les droits humains, une philosophie de prise en charge globale des soins dentaires et les aspects économiques des soins de santé.

Domaine de compétence 2 : Une pratique clinique sûre et efficace

-Champ de compétence 2.1 : une pratique fondée sur des preuves scientifiques

S'il est indispensable que les dentistes connaissent les données scientifiques qui sont au cœur de leur pratique clinique, il est tout aussi indispensable de s'assurer que les données dont ils disposent soient solides et récentes. Il faut donc que le praticien soit motivé, capable de rechercher les informations nouvelles, tienne compte de leur provenance, évalue leur fiabilité et sache les utiliser à bon escient dans son environnement clinique.

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un médecin-dentiste diplômé doit être capable de :

- 2.1.1. Démontrer une compréhension approfondie des fondements scientifiques de la médecine bucco-dentaire (les sciences biomédicales qui entrent en jeu, les mécanismes d'apprentissage, la méthode scientifique et l'évaluation des preuves)
- 2.1.2. Utiliser dans chaque situation clinique, les dernières avancées dans les domaines des sciences biologiques, médicales et cliniques
- 2.1.3. Évaluer le bien-fondé des allégations du monde industriel, principalement en ce qui concerne le risque, le bénéfice clinique attendu et le coût des produits et des techniques
- 2.1.4. Évaluer les publications de la recherche clinique, de la recherche scientifique et de la recherche en santé publique (l'épidémiologie, les sciences sociales, l'éducation à la santé et l'éducation du patient) et les utiliser pour améliorer la santé orale du patient
- 2.1.5. Insister sur les concepts actuels de promotion de la santé orale, de changement de comportement, d'évaluation du risque et de traitement des maladies orales.

Domaine de compétence 3 : Des soins centrés sur le patient

Champ de compétence : 3.4 établir et conserver la santé bucco-dentaire

Pour parvenir au meilleur niveau de santé orale, les dentistes diplômés doivent savoir comment aider leurs patients à modifier leurs comportements, si nécessaire, et donc savoir comment bien communiquer avec les patients, et ce, quel que soit leur âge (enfants, adolescents, adultes ou personnes âgées).

Résultats attendus de l'apprentissage :

Un chirurgien-dentiste diplômé doit être capable de :

- 3.4.1. Élaborer des stratégies pour prédire, prévenir, et corriger les déficiences de l'hygiène orale habituelle des patients, les soutenir pour modifier leurs habitudes d'hygiène orale et leur proposer des stratégies pour mettre un terme aux mauvaises habitudes qui dégradent leur santé orale.
- 3.4.2. Prescrire et faire des applications de fluor, donner des conseils alimentaires et procéder à des restaurations peu invasives qui préviennent les maladies des tissus durs.
- 3.4.3. Donner des conseils de prévention et réaliser des interventions opératoires pour favoriser la santé du parodonte et des tissus mous.

3.4.7. Réaliser des traitements parodontaux (**comprenant la prophylaxie**, l'élimination des colorations, du biofilm, le débridement des surfaces radiculaires supra- et sous-gingivales), en utilisant une instrumentation manuelle ou alimentée.

UE 15 : TP BIOMATÉRIAUX DENTAIRES			
RESPONSABLE : Dr Vanessa MOBY			
EC n°	Enseignement Semestre 2 (par groupe de 15 étudiants)	Volume horaire	Enseignants
	Enseignements dirigés : Initiation aux propriétés des biomatériaux (2 heures d'e-learning)	2 h	Moby V Rittie F
	Travaux pratiques (8 groupes) Essais appliqués aux biomatériaux dentaires	1h/étudiant	
	TOTAL	3 heures	

Annexe 1 : Crédits libres choisis (affectation aléatoire par tirage au sort)

TABLEAU DES UE librement choisies 2023/2024							
Sous forme d'enseignements dirigés : PRESENCE OBLIGATOIRE							
Optionnel	Responsable	Nombre de postes ouverts				VALIDATION	SESSION
		DFGSO2	DFGSO3	DFAS01	DFAS02		
Aide opératoire des enseignants de prothèses	Dr CORNE			5	5	Assiduité + présentation d'un cas clinique	1
Aide opératoire en dermatologie buccale	Dr KICHENBRAND				4	Assiduité + présentation d'un cas clinique	1
Aide sociale à l'enfance - Prévention au sein des maisons d'enfants et foyers parentaux	Dr JAGER			6 (max 8)		Validation sur la présence aux ED et aux différentes interventions et sur la réalisation du projet pédagogique à visée préventive (1 projet unique par groupe).	1
Anatomie dentaire	Dr JANTZEN		8			Mémoire en binôme - Présentation à l'oral d'un travail personnel à réaliser sous forme de support vidéo/tutoriel	1
Anglais général et professionnel	Y. DIPPENWEILER		15			Présentation orale sur un sujet au choix + contrôle terminal	1
Apprentissage Langue des Signes Française	Dr KICHENBRAND			Condition nécessaire : 5 étudiants minimum et maximum pour bénéficier du tarif de 50 €		Assiduité avec attestation de présence signée par le responsable formation	1
Assistance Opératoire-Parodontologie	Pr BISSON				4	Participation effective aux différentes activités / Validation par le Dr Bisson sur l'assistance et la motivation observées lors des séances / Réalisation d'un mémoire	1
Citoyenneté associative étudiante	Pr MARTRETTE		10			Présentation des objectifs réalisés durant l'année (entretien oral + rapport écrit)	1
Délégué de promotion	Dr YASUKAWA	2	2	2	2	Participation effective aux activités liés aux différents profils ; Participation effective aux différentes réunions et commissions; Réalisations des plannings et des répartitions	1
Education à la santé orale du tout-petit en crèches/PMI	Dr JAGER			2 (max 3)		Validation sur la présence aux ED et aux différentes interventions et sur la réalisation du projet pédagogique à visée préventive (1 projet unique par groupe).	1
Histoire de l'Odontologie	Pr STRAZIELLE	6	6			Participation aux enseignements et soutenance orale d'un mémoire	1
Humanitaire	Dr CLERC			16		Participation effective aux différentes activités préparatoires et aux ED. Réalisation d'objectifs sur l'année liés à la préparation des missions. Ouvert aux étudiants TCEO1.	1
Hygiène & aseptie	Dr BAUDET			2	2	Participation active aux différentes actions proposées	1
Monitorat en simulation haptique_mention implantologie	Dr JOSEPH			5		Assiduité (tenue d'un registre numérique de présence) / Fabrication d'un exercice d'implantologie / Travail personnel sur les différents thèmes liés à l'implantologie / Faire passer l'ensemble de la promotion de 3ème et de 4ème année sur l'exercice réalisé et en faire une synthèse sous forme d'un poster	1
Monitorat en simulation haptique_mention prothèses	Dr CORNE Dr VAILLANT		5	5		Assiduité (tenue d'un registre numérique de présence) / Rédaction d'un guide/mémoire par groupe d'étudiants-moniteurs	1
Monitorat pratique numérique (enseignement numérique / C2i1 / PIX / NUMOC)	Dr YASUKAWA			2	2	Participation effective aux différentes activités / Participation obligatoire à la réunion de débriefing / Validation par les apprenants des activités réalisées	1
Monitorat santé en milieu militaire	Dr KICHENBRAND		1			Assiduité (présence obligatoire à toutes les séances/cours)	1
Organisation du laboratoire de prothèses dentaires	Dr VAILLANT	5	5	5	5	Grille d'évaluation du maître de stage + Mémoire + Soutenance	1
Préparation internat	Dr BAUDET			présence possible	15	Participation à des activités pédagogiques avec émargement (minimum 8 séances) / Passage obligatoire de l'épreuve locale d'internat blanc	1
Prévention en milieu scolaire (classes de grande section, CP et CE1)	Dr JAGER			6 (max 8)		Validation sur la présence aux ED et aux différentes interventions et sur la réalisation du projet pédagogique à visée préventive (1 projet unique par groupe).	1
Santé en milieu militaire	Dr KICHENBRAND	Entre 15 et 20				Examen à base de courtes questions rédactionnelles et/ou QCM portant sur l'enseignement. Durée de l'épreuve 1 heure	1
Sensibilisation à l'exercice professionnel	Dr VAILLANT Dr JURAS	60				Rapport de stage écrit + grille d'évaluation du maître de stage	1
Sensibilisation à la recherche - optionnel halle technique	Dr VINCENT				5 à 10	Ecriture d'un rapport + soutenance orale + validation d'un SIR	1
Soins sous microscope opératoire	Dr BALTHAZARD			6	6	Assiduité, respect des patients et des protocoles, présentation d'un cas clinique, intérêt clinique et investissement	1
Sport collectif académique	Pr MARTRETTE		20	20	20	Fiche d'auto évaluation gérée par le responsable d'équipe et le responsable de l'association DSN	1
Stage d'Initiation à la Recherche		Possibilité de valider le SIR	Possibilité de valider le SIR	Possibilité de valider le SIR	Possibilité de valider le SIR		
Stage d'un mois dans une Faculté étrangère hors ERASMUS	Dr JOSEPH			2	2	Réalisation de la convention de stage + attestation de présence de la faculté d'accueil + mémoire soutenu oralement	1

DFGSO2

SUAPS - Mobilisation de la personne	S. BERGANTZ		18			Engagement dans l'action, progrès, assiduité et connaissances acquises; Validation impérative des 3 activités physiques et sportives; Rattrapage dans le cas contraire de l'APS (ou des APS) non validé(s) par l'enseignant	1
SUAPS - Mobilisation de la personne	S. BERGANTZ			A déterminer	A déterminer	Respect du contrat	1
Travaux pratiques	Pr MORTIER			2	reconduction	Assiduité, implication, qualités relationnelles de l'étudiant, engagement sur 2 ans	1
	Dr BALTHAZARD			4	reconduction	Engagement sur 2 ans, assiduité, implication pédagogique, respect des enseignants et des étudiants, intérêt pour la discipline endodontique	1
	Dr VAILLANT			5	reconduction	Assiduité	1
	Dr DE MARCH			5	reconduction	Assiduité	1
	Dr HIRTZ			4	reconduction	Assiduité - Engagement sur 2 ans	1
	Dr SCHOUVER			4		Assiduité	1
	Dr AMORY			2		Assiduité, engagement sur 2 ans	1
	Dr PREVOST			3		Assiduité, engagement sur 2 ans	1
	Pr STRAZIELLE / D. LORRAIN			3		Assiduité, engagement sur 2 ans	1
Tutorat institutionnel (Tutorat Santé Lorraine)	Dr YASUKAWA	10	4			Participation aux activités pédagogiques et aux réunions + évaluation par les pairs (optionnel basé sur le volontariat)	1
Tutorat service sanitaire en santé	Dr CLEMENT				2 (3 max)	Assiduité aux ED préparatoires et aux interventions + Aide apportée à la réalisation des projets pédagogique + Aide à la logistique	1
Valorisation par la création d'entreprise en santé	Dr KICHENBRAND				Variable (places disponibles réparties entre les filières)	Assiduité sur la semaine dédiée + présentation d'un projet de création d'entreprise	1

En fonction des effectifs d'étudiants dans les différentes années, le nombre de postes (optionnels) ouverts peut être modifié.



CLASS - Centre Lorrain d'Appui Solidarité Santé
en lien avec le CNA - Centre National d'Appui à la qualité de vie
des étudiants en santé



Bien-être et santé des étudiants du collegium Santé

● Santé-Social
● ● ●

Toute l'année et spécial Covid-19

Télécharger la brochure : <https://wikidocs.univ-lorraine.fr/x/GgCkEg>